

# Au Fil des Pages

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE  
AUTOMNE 2015



## *Animation de Noël*

*Samedi 5 Décembre*

**16h00**

*Décoration et  
illumination  
du sapin de Noël*  
place de la mairie

**17h00**

*Descente  
aux lampions*  
de la place de la mairie  
à la salle polyvalente

**17h30**

*Projection gratuite  
du film  
«Les Minions»*  
salle polyvalente



# Sommaire



**Le Mot du Maire**

Page 2



**Vie Communale**

Page 3



**Vie Associative et Culturelle**

Page 8



**LA METRO**

Page 12



**Informations Diverses**

Page 14



**Jeux et Solutions**

Page 16



**Informations Pratiques**

Page 17



**MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE**

Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

mairie.ndmessage@wanadoo.fr



**DE QUEL  
BOIS JE ME  
CHAUFFE ?**

en p.11





## UNE RENTRÉE COMPLIQUÉE...

***Parmi les diverses informations qui ont fait l'actualité de ce début d'automne, très chargé par des faits dont la gravité peut nous toucher de loin ou de près, mais ne peut nous laisser indifférents :***

***Avez-vous entendu parler du mécontentement des maires de nombreuses communes de France ?***

Dans ce contexte de baisses des dotations de l'état et de transfert des charges vers les collectivités territoriales, les communes doivent faire face à des dépenses plus importantes avec moins de moyens.

Ainsi est organisée de façon insidieuse la mort des petites et moyennes communes à travers la confiscation de ressources et l'accroissement de charges supplémentaires. À Notre dame de Mésage, il s'agit du financement des rythmes scolaires, de mises aux normes dans divers domaines, du transfert de la taxe sur l'électricité au SEDI (effectif pour les communes ayant moins de 2000 habitants). Pour ces 3 seuls postes, cela représente plus de 60 000 €, soit environ 40 000 € de recettes en moins et près de 20 000 € de charges en plus sur notre budget de fonctionnement. La baisse des dotations représente quant à elle un manque à gagner de 25 000 €.

**Le résultat :** un étranglement financier qui va nous obliger au fur et à mesure à être encore plus vigilants sur nos dépenses et peut-être envisager l'accroissement de notre fiscalité indirectement en trouvant de nouvelles ressources et pourquoi pas, prévoir de nouvelles constructions. Mais pour cela, nous devons composer avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui limite à 6 le nombre de constructions par an. Mais, aujourd'hui, je ne souhaite pas nous projeter vers une augmentation des taxes locales.

Notre appartenance à la Métropole paraît se présenter aujourd'hui comme l'unique recours grâce à la mutualisation. Cependant, cette mutualisation ne peut se faire sans un transfert de ressources qui, à ce jour, n'est pas encore chiffré et on ne peut dire ce que cela représentera.

**Devrons-nous et à quelle hauteur participer au financement des services, des moyens apportés ainsi qu'à l'amélioration de leur qualité ? Serons-nous appelés à financer de nouveaux services ? La commune aura-t-elle les moyens de le faire ?**

Faire partie de la Métropole Grenobloise nous donne droit également à certains avantages par exemple une meilleure desserte en ce qui concerne les transports en commun. Il va sans dire que, pour l'instant, malgré le développement de lignes partant de Vizille cela n'est pas à la hauteur de nos attentes. Il faudra très probablement du temps avant d'obtenir quelque chose de satisfaisant, car, pour le cas de notre commune, nous partons du niveau zéro.



Concernant les transports scolaires, il y a une avancée cette année : nos lycéens peuvent bénéficier à partir des arrêts de la partie basse de la commune d'une desserte le matin à 8h, puis à 16h30 et 17h30 jusqu'au lycée polyvalent de Vizille. Ce transport est payant moyennant un abonnement mensuel ou un pass annuel au tarif TAG. Pour les collégiens notamment, le paiement reste controversé et source de mécontentement. La problématique à ce niveau est bien plus complexe. Sur l'ensemble de l'Isère, le financement des transports pour les collèges relève de la compétence du Conseil Départemental sauf pour les 49 communes de la Métropole où c'est le SMTC qui en a la gestion. Le SMTC est financé paritairement par Grenoble Alpes Métropole et le Conseil Départemental. Or, pour cette année 2015, le département a diminué de 11,5 millions d'euros sa contribution qui est passée de 36,8 millions d'euros à 25,3 millions. Alors, la gratuité du transport scolaire annoncée par le Conseil Départemental n'est pas validée, pour nos 49 communes en réponse à cette baisse de dotation.

En résumé, nous sommes prisonniers entre la structure qui organise le transport scolaire et le département en vivant cette inégalité. Des familles m'ont fait connaître leur questionnement ainsi que leur insatisfaction, que j'ai transmis auprès des commissions impliquées dans ce domaine à la Métropole. Mais en tant que représentant de la commune, je n'ai qu'une seule voix. L'union pouvant faire la force, faites entendre les vôtres auprès des instances concernées.

**Pour ma part, sur ce dossier, comme sur l'ensemble de ceux qui sont traités à la Métro, je reste vigilant.**

Bien à vous,

**Tonino TOIA**

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10h30 sur le parvis de la mairie.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu :

### ■ 1ER TOUR

le dimanche 6 décembre 2015

### ■ 2ÈME TOUR

le dimanche 13 décembre 2015

Nous élirons  
le Président de notre  
nouvelle région  
Auvergne Rhône-Alpes.

Le bureau de vote  
de la mairie  
sera ouvert  
de 8h à 18h.



## PERSONNEL COMMUNAL

Merci à toute l'équipe qui a effectué cet été le gros ménage dans nos bâtiments communaux.

Merci à Loris qui a rejoint le service technique en tant que saisonnier pour le mois de juillet.

Bienvenue à Pierre-Bruno et Muriel qui ont intégré à la rentrée, l'équipe du personnel communal.



## TRAVAUX

Des travaux de voirie ont été effectués au mois de septembre.

### ■ ROUTE DU MONTALAY

Création d'un puit perdu sur une plus grande surface que le précédent.  
Curage de l'ancien puit et liaison avec le nouveau.



## ■ ROUTE DU MONTALAY

Reprise du caniveau de récupération des eaux de pluie du lotissement les Bouleaux.



## ■ ROUTE DU CHAMP DU ROULE

Mise en place d'un caniveau de récupération des eaux de pluie afin d'éviter qu'elles ne se déversent chez les habitants en contre bas.



## MODIFICATION DE CARREFOUR

Un arrêté municipal a réglementé la circulation au niveau de l'intersection de la Route du Montalay et de la Montée des Collines, par un cédez le passage

Nous remercions les habitants de ces deux secteurs de modifier leurs habitudes de conduite en conséquence.



## LE CENTRE DE LOISIRS

Juillet 2015

Le centre de loisirs de l'été s'est déroulé cette année sous un soleil radieux, du lundi 6 au vendredi 31 juillet. Les enfants ont pu profiter de l'extérieur, faire des sorties, se baigner.... Des vraies activités estivales !

L'équipe était composée de Hélène, Ramsi, Laurence, Chafaa, Christine, Pilar et la direction assurée par Wassila. Tous étaient très motivés et se sont vraiment investis pour organiser des vacances originales, drôles et éducatives pour nos enfants.

### ■ La première semaine avait pour thème *Le monde merveilleux de Disney.*

*Les enfants ont aimé la visite du musée des automates et la promenade dans la ville de Lyon (Photo ci-après).*

## CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Dans le cadre de l'exploitation des réseaux d'assainissement, la société I.S.S. mandatée par Grenoble-Alpes Métropole, effectuera la deuxième campagne de dératisation 2015 par pose d'appâts hydrofuges dans les regards d'accès aux réseaux du 14 au 19 décembre .

Afin d'informer les usagers, les véhicules de cette société, spécialisée en désinfection, désinsectisation et dératisation seront équipés de panneaux portant logo de la Métro et texte précisant l'opération.



■ **La deuxième semaine : 20 000 lieux sous les mers.**

Ce thème a permis toutes sortes de jeux d'eau, des sorties piscine et une journée au lac d'Aix-les-Bains. Ce thème a été bienvenu avec la période caniculaire que nous vivions.



■ **La troisième semaine notre thème tournait autour des cabanes.**

Les enfants ont construit des cabanes dans la forêt. Ils ont aussi fabriqué des cerfs-volants. C'était la semaine bivouac et les plus grands ont pu aller passer une nuit sous tente au camping du Monteynard.



■ **Pour la quatrième semaine : Cuisiniers et musiciens à vos instruments !**

Ce fut une semaine riche en événements :

- Soirée dansante avec les parents
- Crêpe-Party
- Concours de cuisine parents-enfants
- Grand jeu type kermesse
- **Mon «incroyable talent» :** chaque enfant, seul ou en groupe présentait quelque chose, et tout le monde a été bluffé par l'incroyable talent de la plupart des enfants :



Et nous remercions aussi le centre équestre des 4 fers qui a accueilli un groupe d'une vingtaine d'enfants tous les matins pour leur faire découvrir la vie au centre, comment soigner un poney ou un cheval et le plaisir de l'équitation.

-----

## RENTREE SCOLAIRE 2015

Mardi 1er septembre, les écoliers ont fait leur rentrée des classes sans trop de pleurs pour les maternelles, et dans une bonne ambiance pour la primaire de Notre Dame de Mésage.

■ **RÉPARTITION DES CLASSES :**

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| Petite et moyenne section : | Mme GAUTHIER Aline                                      |
| Petite et grande section :  | Mme PARENT Virginie<br>directrice de l'école maternelle |
| CP / CE1 :                  | Mme PERRIN Caroline                                     |
| CE1 / CE2 :                 | Mme DURAND Marie Cécile                                 |
| CM1 / CM2 :                 | Mme ESSLINGER Valérie<br>directrice de l'école primaire |

## ■ PERISCOLAIRE ET GARDERIE

La reprise de la garderie du matin et du soir s'est effectuée dès le premier jour de la rentrée, ainsi que le périscolaire de l'après midi. Les inscriptions se font sur ISSILA et certaines tranches comme le matin et le mercredi midi se font au trimestre et sont bloquées.

- **matin :** lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7H30 à 8H20
- **midi :** mercredi de 11H30 à 12H30
- **après-midi :** lundi et vendredi de 15H30 à 17H00  
*possibilité de venir chercher son enfant à partir de 16h30*
- **soir :** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17H00 à 18H00

## ■ NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Suite à un travail en comité de pilotage, la commune a changé l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2015.

- Un travail collectif de préparation important a permis de construire un projet de qualité.
- L'organisation choisie permet aux enfants de profiter de deux ateliers d'1h30 par semaine, animés par des professionnels, du personnel communal ou des partenaires locaux (de 15h30 à 17h00 les mardis et jeudis).
- Malgré des places limitées, les enfants apprécieront la diversité des propositions qui seront réalisées sur les NAP : Relaxation, anglais, théâtre / danse, mosaïque, vélo, poney, tennis, activités manuelles, etc...

## ■ TARIFS

Les tarifs ont été votés au conseil municipal du 1er septembre 2015 :

Tarifs	2014	2015
Garderie du matin	2.50 €	2.00 €
Garderie du mercredi midi	1.00 €	1.00 €
Périscolaire de l'après midi	3.50 €	3.50 €
Garderie du soir	1.00 €	1.00 €
<b>Cantine</b>		
Notre Dame de Mésage	4.42 €	4.42 €
Extérieurs	6.17€	6.17 €
<b>NAP par enfant par trimestre</b>	15 €	15 €

**BONNE RENTREE A TOUS !!!!!**  
La commission scolaire

## ANIMATION DE NOËL

Le samedi 5 décembre, la commune vous invite à partager un moment convivial autour de Noël !

### AU PROGRAMME :

#### ■ De 16h à 17h : Décoration du sapin de Noël

Tous les mésageois sont invités à venir décorer le sapin de Noël qui sera installé sur la place de la mairie. Apportez une guirlande ou une boule de Noël, ou une décoration de votre choix, et venez en famille l'accrocher sur le sapin !

#### ■ A 17h : Illumination du sapin de Noël

La magie de Noël opérera et nous verrons tous le sapin s'illuminer !

Nous distribuerons ensuite à chaque enfant un lampion qui aura été confectionné par les enfants du périscolaire, et nous cheminerons tous ensemble jusqu'à la salle polyvalente. Libre à chacun de venir avec le lampion qu'il aura confectionné au préalable, bien sûr !

#### ■ A 17h30 : Projection du film Les Minions

Projection du film dans la salle polyvalente, pour le plaisir des petits et des grands !



#### ■ Soirée dansante & paëlla

A l'issue de la projection le Comité des Fêtes vous proposera une soirée dansante avec paëlla géante.

**Sur réservation uniquement :**  
vous pouvez réserver vos places grâce au coupon en page 11 !





ILLUMINATION présente  
**Les MINIONS**

**GRU N'ÉTAIT PAS LEUR  
PREMIER MÉCHANT**



AVEC LES VOIX DE  
**MARION COTILLARD  
ET  
GUILLAUME CANET**

# Animation de Noël

Samedi 5 Décembre

**16h00**

Décoration et  
illumination  
du sapin de Noël  
place de la mairie

**17h00**

Descente  
aux lampions  
de la place de la mairie  
à la salle polyvalente

**17h30**

Projection gratuite  
du film  
«Les Minions»  
salle polyvalente







# Vie Associative et Culturelle

## STAGES DE THÉÂTRE

L'association Partage vous propose des stages de théâtre pour adultes et enfants à partir de 7 ans.

### ■ STAGE INITIATION THÉÂTRE ADULTE

animé par Manon JOSSERAND

- Samedi 24 et dimanche 31 octobre de 10 H à 17 H pour chacun des deux jours
- **Prix :** 60 €
- **Lieu :** Vizille

### ■ STAGE D'INITIATION ENFANTS

animé par Manon JOSSERAND

- Samedi 14 et dimanche 22 novembre de 10 H à 17 H pour chacun des deux jours
- **Prix :** 50 €
- **Lieu :** Vizille

### ■ CONTACT

M. Cochet Gilles :

Tél : 06 08 14 87 20

Mél : gilles.cochet152@orange.fr



## SOIRÉE RUSSE

La Compagnie Partage et la municipalité de Notre Dame de Mésage, dans le cadre des Petites Soirées de Saint Firmin, vous invitent à un :

### РУССКИЙ ЧАЙ : THÉ À LA RUSSE

A la Chapelle St Firmin de Notre Dame de Mésage  
Le dimanche 15 Novembre à 17h00

Ce soir-là, l'âme russe habitera la chapelle grâce aux chants de l'ensemble vocal Garmoniya et aux textes de l'atelier Lecture de Partage : Chants populaires et liturgiques orthodoxes, textes et poèmes d'auteurs russes classiques et contemporains.

*Le nombre de places étant limité, il est vivement conseillé de réserver !*

### ■ RÉSERVATION :

Tél : 06.79.13.93.50

Mél : danielle51@orange.fr



## CLUB DE L'AGE HEUREUX

Notre club a fait sa rentrée, nos activités ont repris, et nous étions heureux de nous retrouver autour d'une table de jeu et d'un goûter pour notre après midi du Lundi.

Vous êtes retraité(e), vous aimez le contact, venez nous rejoindre et adhérer à notre club. Vous pourrez participer le lundi après-midi à un moment de détente et de convivialité autour des jeux de société. Nous vous proposons également des repas, des sorties à la journée et des voyages.

AU PROGRAMME POUR CET AUTOMNE :

### ■ LE 24 OCTOBRE À 14 H

#### CONCOURS DE BELOTE

à la Salle Polyvalente

*Tirage à la mêlée et nombreux lots à gagner !  
Buvette et Pâtisseries maison*

### ■ LE 28 OCTOBRE

#### LE REPAIRE DE MANDRIN

à St Genix sur Guiers.

*Visite interactive du repaire de Mandrin  
Restauration à l'auberge de Mandrin  
et au retour, arrêt pour l'achat de St Genix.*

**Prix adhérents :** 30 €

**Prix Extérieurs :** 50 €

Détail du programme auprès de :  
Mesdames RATAUD ou SERTOIR

### ■ LE 21 NOVEMBRE À 14 H 30

#### LOTO

à la Salle Polyvalente

**Achat des cartons auprès des membres du club :**

**1 carton :** 3 €

**4 cartons :** 10 €

*Nombreux lots à gagner !  
Buvette et Pâtisseries maison*

### ■ DÉBUT DÉCEMBRE 2015

#### REPAS DE FIN D'ANNÉE

à l'Auberge de l'Ivery



# Vie Associative et Culturelle

## ACTIVITES AGIL 2015 / 2016

### ■ GYM FITNESS

Avec Pascale Lisi (06 95 51 29 01)  
Salle d'évolution de Notre Dame de Mésage

- **Lundi de 18h à 19h : STEP**  
cours de step évolutif et physique
- **Lundi de 19h à 20h :  
RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
abdos-fessiers, cuisses, bras, abducteurs...
- **Mercredi de 18h00 à 19h00 : GYM CARDIO**  
(step, cardio, kick boxing, aerobic, urban training...)

*Attention, les cours seront maintenus  
seulement sous réserve d'un minimum  
de 13 personnes par cours.*

### ■ ZUMBA POUR ENFANT

Avec Pascale Lisi (06 95 51 29 01)  
Salle d'évolution de Notre Dame de Mésage

- **Mercredi de 17h00 à 18h00**  
cours de Zumba pour les enfants de 6 à 12 ans

*Attention, le cours sera maintenu sous réserve  
d'un minimum de 13 enfants inscrits.*

### ■ YOGA

Avec Mauricette Chave (06 12 36 49 23)  
Salle d'évolution de Notre Dame de Mésage

- **Jeudi de 18h30 à 20h**

*Si le nombre d'inscrits le permet (14 personnes par  
cours) un deuxième cours pourrait être envisagé  
et les horaires seraient les suivants :  
17h30 à 18h45 et 19h à 20h15*

### ■ ART FLORAL

Avec Sonia Barillot (06 50 09 38 75)  
Salle polyvalente de Notre Dame de Mésage

- **1 fois par mois le jeudi de 18h00 à 20h30**  
atelier créatif de composition florale et décorative :  
les participants repartent avec leur création.

### ■ INSCRIPTIONS

- Par courrier adressé à :  
AGIL - Mairie de Notre Dame de Mésage  
Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

- Au premier cours

Documents à apporter :

- Coordonnées (nom / prénom / adresse / tél. / mail.) ;
- Règlement ;
- Certificat médical ;
- si pas d'adresse mail :  
2 enveloppes timbrées à vos noms et adresses

### ■ TARIFS

#### • TARIFS ANNUELS GYM FITNESS / ZUMBA

Pour 1h :	117 € ou 127 € extérieurs
Pour 2h :	200 € ou 210 € extérieurs
Pour 3h :	280 € ou 290 € extérieurs
Pour 4h :	345 € ou 355 € extérieurs

Dont licence :	adulte	20,20 €
	moins de 18 ans	12,30 €

#### • TARIF ANNUEL YOGA

190 € ou 200 € extérieurs, dont licence 25 €.

### > RÉDUCTIONS

1h de yoga + 1h de gym à 300 € ou 320 € extérieurs

*Si maman fait de la gym et son enfant fait de la  
zumba, une réduction de 20 € sur l'adhésion  
totale sera appliquée.*

#### • TARIF ART FLORAL

Adhésion AGIL : 10 € pour l'année  
+ 35 € / cours pour les fleurs et matériel

*Les participants repartent avec leur composition*



### ■ RENSEIGNEMENTS

Tél : 06 95 51 29 01  
Fbk : Agil Gym

---

## APPEL AUX BENEVOLES POUR LE SOU DES ECOLES

**Le Sou des Ecoles lance ici un appel à volontaires pour une relève en cette rentrée scolaire.**

**Pour rappel, le SOU est une association loi 1901 qui participe aux financements d'activités culturelles, de projets, de sorties scolaires, d'achat de matériel, pour les enfants scolarisés au village.**

L'année dernière, les maternelles ont assisté à un spectacle de la compagnie Les 3 Chardons pour Noël, et sont allés à la réserve du Luitel pendant toute une journée pour découvrir la faune et la flore, accompagnés par deux guides de l'ONF.

Du côté de l'école primaire, le Sou a, entre autres, permis de payer intégralement l'intervenant musical. Les enfants ont ainsi pu, tous les vendredis, appréhender la musique brésilienne en formant une batucada. Ils ont pu aussi aller au Musée de l'Ancien Evêché, à Grenoble, pour découvrir la vie de la montagne autrefois.

Toutes ces activités sont autant de découvertes sur le monde, bénéfiques aux enfants de la commune.

Il nous paraît très important que la jeune génération puisse bénéficier de tout ce genre d'opportunités. C'est une ouverture sur le monde et une ouverture d'esprit supplémentaires que nous pouvons leur apporter.

**Alors, que vous soyez parents, grands-parents, amis ou simplement citoyens et que vous souhaitez donner un peu de votre temps pour les enfants, merci de nous écrire à :**

[soudecolesnd@gmail.com](mailto:soudecolesnd@gmail.com)

**Nous espérons que le Sou des écoles continuera d'exister grâce à de nouvelles bonnes volontés !**



---

## KERMESSE

**Le Comité des Fêtes de Notre Dame de Mésage a organisé, le samedi 26 septembre, une journée d'animations pour les mésageois.**

**Au programme, il y a eu :**

Une démonstration de Zumba brillamment animée par

Pascale Lisi de l'association AGIL, une **démonstration de savate** faite par la MJC de Vizille, **des jeux** pour les enfants sous forme de kermesse, ainsi qu'**un barbecue convivial** qui a été très apprécié par les personnes présentes.

La journée s'est merveilleusement déroulée sous un superbe ciel bleu. Les enfants ont bien profité de tous les jeux et du château gonflable ainsi que des poneys du centre hippique des 4 fers.



**Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui sont intervenues durant cette journée ainsi que tous les mésageois(es) qui étaient au rendez-vous !**

---



## JE RÉSERVE POUR LA PAËLLA DANSANTE DU SAMEDI 05 DÉCEMBRE À 19H30

### ■ PAËLLA ET DESSERT :

Adulte : 14 €

Enfant jusqu'à 10 ans : 7 €

NOM .....

PRENOM .....

TEL

Nombre d'adultes :

x 14 € =  €

Nombre d'enfants :

x 7 € =  €

TOTAL =  €



Coupon de réservation accompagné impérativement de votre règlement, à déposer dans la boîte aux lettres ou à envoyer au Comité des Fêtes de Notre Dame de Mésage :

**Comité des Fêtes**  
place de la mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

### PAËLLA DANSANTE DU COMITÉ DES FÊTES

Le prochain événement organisé par le Comité des Fêtes prendra la forme d'un repas dansant !

#### ■ le Samedi 5 Décembre à 19h30

(juste après la projection du film Les Minions,  
à la salle polyvalente)

#### ■ Au menu : Paëlla géante !!

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION  
(coupon de réservation ci-contre)

Venez en famille ou entre amis  
profiter d'un moment convivial  
organisé pour vous par  
le Comité des Fêtes !



**COMITÉ DES FÊTES  
NOTRE DAME DE  
MÉSAGE**

# PAËLLA DANSANTE !!

**Samedi 5 décembre 2015  
à 19h30**

Paëlla + dessert  
14€/adulte  
7€/enfant  
jusqu'à 10 ans

**Salle Polyvalente.**  
À l'issue de la projection du film *Les Minions*  
Nombre de places limité ! Paëlla et soirée dansante sur réservation





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

## DE QUEL BOIS JE ME CHAUFFE ?

Mal utilisée, ma cheminée peut polluer !

### SAVEZ-VOUS QUE MAL UTILISÉE, VOTRE CHEMINÉE PEUT POLLUER ?

En effet, plus de 43% des émissions de particules fines dans l'agglomération proviennent du chauffage au bois des particuliers.

Pour vous conseiller sur les bonnes pratiques en la matière, Grenoble-Alpes Métropole a lancé une campagne intitulée «De quel bois je me chauffe», avec notamment le site :

[www.chauffagebois.lametro.fr](http://www.chauffagebois.lametro.fr)

- Ah ! Le plaisir d'une soirée sympa au coin du feu ! Un moment convivial, économique et écologique. Mais... En êtes-vous aussi sûr ?

**Le chauffage au bois peut se révéler une source majeure de pollution s'il est utilisé dans de mauvaises conditions. Pour vous, dans votre maison, mais aussi pour l'air de votre région !**

Dans l'agglomération grenobloise, les seuils réglementaires de qualité de l'air sont régulièrement dépassés, provoquant des pics de pollution aux particules fines. Contrairement aux idées reçues, plus de 43% des émissions de particules fines dans l'agglomération proviennent du chauffage au bois des particuliers. Et en hiver, ce taux peut même monter jusqu'à 75% lors des pics de pollution.

**En faisant évoluer  
nos habitudes,  
nous pouvons agir sur  
la qualité de notre air !**

Faites le test sur :

[www.chauffagebois.lametro.fr](http://www.chauffagebois.lametro.fr)



### BIEN SE CHAUFFER AU BOIS C'EST :

- + d'économie
- + de performance
- + de confort et de sécurité
- de pollution de l'air de l'agglomération
- de pollution de l'air dans votre maison

### ■ QUELLES SOLUTIONS ?

- S'équiper d'un chauffage performant

**ATTENTION :** Une cheminée ouverte est polluante pour votre intérieur, peu efficace et dangereuse pour votre santé, même utilisée rarement.

L'utilisation des appareils polluants d'appoint est désormais interdite en cas de pic de pollution. L'installation d'un appareil non performant ne sera également bientôt plus autorisée.

En vous équipant d'un matériel de chauffage bois performant (appareils labellisés "Flamme verte 5" ou équivalent), vous pouvez accéder à des aides financières.

#### LES AVANTAGES :

- Moins de pollution avec un minimum d'émissions de particules.
- Un rendement élevé.
- Des économies de bois.

- Utiliser un combustible de qualité

**ATTENTION :** Utiliser du bois de mauvaise qualité notamment récupéré, traité ou enduit de vernis, libère des substances toxiques dans l'air ambiant, mais aussi dans l'air intérieur pour les cheminées ouvertes. On ne peut pas tout brûler dans une cheminée.

#### UN COMBUSTIBLE PERFORMANT C'EST :

- Du bois sec.
- Stocké à l'abri, ventilé et isolé du sol, pendant 18 mois minimum si vous l'avez acheté humide.



# Grenoble-Alpes Métropole : LA METRO

Si vous souhaitez l'acheter sec, exigez un taux d'humidité inférieur à 20%.

- Des granulés de bois pour les appareils adaptés.

## • Bien utiliser et entretenir son chauffage bois

**ATTENTION :** Le ramonage de votre conduit par un professionnel est nécessaire et obligatoire.

### VOICI LA BONNE UTILISATION DE VOTRE MATÉRIEL DE CHAUFFAGE :

- Pensez sécurité et performance : faites ramoner le conduit de votre cheminée par un professionnel deux fois par an.
- Pour l'entretien de votre poêle ou chaudière à granulés, c'est au moins une fois par an.
- Contrairement aux idées reçues, mieux vaut allumer le feu par le haut ! Déposez en premier les bûches, disposez le petit bois par dessus, puis allumez le feu en vous aidant d'un kit d'allumage. Moins polluante, mais aussi plus performante, cette technique permet d'obtenir une meilleure combustion et donc d'augmenter plus rapidement la chaleur du foyer.

## ■ UN TEST EN LIGNE POUR FAIRE VOTRE BILAN

**Que votre utilisation du chauffage bois soit ponctuelle ou quotidienne, pour le plaisir ou pour vous chauffer, faites le bilan de votre matériel, de votre combustible et de votre utilisation sur :**

[www.chauffagebois.lametro.fr](http://www.chauffagebois.lametro.fr) !

Vous y découvrirez également toutes les solutions pour améliorer votre pratique, faire des économies, mais aussi préserver votre santé et l'air du bassin grenoblois ! Faites-vous conseiller !

Pour vous aider à faire le point, vous informer sur les aides financières ou changer de matériel, l'Espace Info Énergie de l'ALEC est à votre disposition. Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller au 04 76 00 19 09.



**La qualité de l'air en région grenobloise au jour le jour :** [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)

### ■ Principales sources de pollution atmosphérique dans l'agglomération

Les pics de pollution ne se produisent pas seulement en été, lors des pics de température. Dans l'agglomération grenobloise, ces états d'alerte peuvent survenir tout au long de l'année. Les polluants atmosphériques proviennent de sources variées : trafic, industrie, chauffage, sources naturelles...

- Voitures diesel anciennes d'avant 2006
- Voitures essence très anciennes d'avant 1997
- Cheminées bois
- Feux de jardin

### ■ Chacun peut agir à son niveau

Que ce soit en limitant ses déplacements, en arrêtant de brûler ses déchets verts ou en s'équipant d'appareils plus performants pour le chauffage au bois, il est possible d'agir dans notre vie quotidienne pour améliorer la qualité de l'air de l'agglomération. La pollution liée aux activités industrielles n'est pas de même nature que celle liée aux activités quotidiennes. Elle provient en général d'installations de combustion (charbon, gaz, déchets, bois, etc.) telles que les centrales thermiques ou les incinérateurs. Celles-ci émettent du dioxyde de soufre, des oxydes d'azote, des particules en suspension, des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques)...

Ces dernières années, notamment grâce à la réglementation, les industries ont agi et la situation a nettement progressé dans l'agglomération grenobloise.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

## POUR TOUTES VOS QUESTIONS :

- Le n° vert de la Métro est à votre disposition : 08 00 50 00 27
- Contacter la Métro via le formulaire de contact disponible sur internet : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)



# Informations Diverses

## NAISSANCE

Bienvenue dans notre commune à :

■ **Solène Léa GENEVOIS**  
née le 11 Septembre 2015

De Stéphane GENEVOIS et Isabelle LANGLET,  
Domiciliés au 163 rue du Moulin.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu :

■ **1ER TOUR**                      ■ **2ÈME TOUR**  
Dimanche 06/12/15              Dimanche 13/12/15

Nous élirons  
le Président de notre  
nouvelle région  
Auvergne Rhône-Alpes.

Le bureau de vote  
de la mairie  
sera ouvert  
de 8h à 18h.



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

### ■ MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les demandes peuvent être déposées en mairie ou envoyées par courrier postal avec les pièces justificatives. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site :

[mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)

Ces demandes sont recevables pendant toute l'année, jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus ; outre sa demande, **l'intéressé doit fournir un certain nombre de justificatifs :**

- **La nationalité**  
(carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ou à défaut, certificat de nationalité française)
- **L'identité**  
(carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, livret de famille, livret militaire, décret de naturalisation, carte de combattant avec photographie...)
- **L'attache avec la circonscription du bureau de vote**  
(quittance, avis d'imposition...)

## RECENSEMENT MILITAIRE

**Vous venez d'avoir 16 ans et vous êtes de nationalité française. Vous êtes dans l'obligation de vous faire recenser.**

Si vous avez plus de 16 ans mais que vous avez oublié de vous faire recenser, sachez qu'il n'est pas trop tard pour régulariser votre situation.

**Il suffit de vous rendre en mairie muni de votre carte nationale d'identité et du livret de famille de vos parents.** Une attestation de recensement vous sera remise. Elle est à conserver, car elle vous sera réclamée pour diverses inscriptions.

## MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE !

**Tous concernés par la déclaration des ruchers !  
Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).**

### ■ POURQUOI DÉCLARER ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

### ■ QUI DOIT DÉCLARER ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

### ■ QUAND DOIT-ON DÉCLARER SES RUCHES ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

### ■ COMMENT DÉCLARER SES RUCHES ?

Deux moyens disponibles pour déclarer vos ruches :

- **Par internet sur le site :**  
[www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- **Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS.**





# Informations Diverses

## VOUS AVEZ BESOIN D'UN PETIT COUP DE MAIN ?

L'association La Fourmi propose d'aider les habitants pour du ménage, petit bricolage, jardinage, une aide au déménagement, etc.

L'association à but non lucratif se définit comme une entreprise sociale qui conjugue au quotidien utilité sociale et développement économique local.

Sa mission première est de lutter contre le chômage en recrutant des personnes en recherche d'emploi.

### ■ PETIT PLUS :

dans le cadre des services à la personne, les habitants peuvent bénéficier de 50% de réduction d'impôts.

Alors, n'hésitez pas à faire appel à La Fourmi !



AGENCE DE VIZILLE : 04 76 78 94 78

## ENTREZ DANS LES COULISSES DES ENTREPRISES

La Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble organise la 13<sup>e</sup> édition des Journées portes ouvertes entreprises qui se déroulera du 12 au 19 octobre 2015 : 120 entreprises ouvrent leurs portes au grand public.

Synonymes d'emploi, d'innovation et de développement, présentes partout, les entreprises sont souvent discrètes et il peut être difficile de percevoir ce qui se passe en coulisses, derrière leurs portes. Les Journées portes ouvertes offrent cette occasion unique de découvrir de manière concrète et vivante la vie économique de notre région en visitant les entreprises qui participent à cette opération.

### ■ Près d'un tiers des 120 entreprises ouvrent leurs portes pour la première fois :

Ahlstrom Brignoud, Algaflex, ARaymondlife, Expé, Short Edition...

### ■ Des laboratoires de pointe sont exceptionnellement accessibles au public :

CEA, Clinatex...

### ■ Les activités sont très diverses :

Commerces, services, santé, chimie, nanotechnologies, industrie du bois, métallurgie, professions du conseil, hôtellerie, gastronomie...

Les inscriptions se font depuis le 1er septembre sur le site Internet dédié : [www.jpo.grenoble.cci.fr](http://www.jpo.grenoble.cci.fr)

## PETITES ANNONCES

Cherche personne sérieuse pour du ménage 1 à 2 heures par semaine.

CONTACTER : 06 75 04 90 73

Equipe de foot vétérans sur Notre Dame de Mesage cherche à renforcer son équipe (débutant accepté) pour le championnat 2015 / 2016 !

Vous avez un esprit d'équipe ?  
Vous désirez reprendre le sport ?

Venez passer un bon moment le Vendredi soir à partir de 20h.

CONTACTER : 06 29 18 61 59

Je vous propose mes services pour différentes tâches :

Babysitting, aide aux devoirs, garde d'animaux, ménage repassage...

Mme Bessac : 06 51 26 78 86

Nouvelle assistante maternelle sur les hauteurs de Notre Dame de Mésage, je suis disponible à partir du mois de décembre.

Je peux accueillir 2 enfants de tous âges.

J'habite une maison avec un jardin et tout ce qu'il faut pour y jouer.

CONTACTER : 06 83 10 17 86  
04 76 40 20 12

## OBJETS TROUVÉS

■ Une paire de lunettes noire avec rayures grises trouvée à l'école.

■ Deux jeux de clés de voiture trouvés au Chateau (à deux dates différentes).

■ Peluche enfant, tigre multicolore, trouvé sur la place de la mairie (à côté des boîtes aux lettres).

■ Une paire de lunettes de vue blanche dans un étui tissu noir.

TOUS CES OBJETS SONT À RÉCUPÉRER EN MAIRIE !





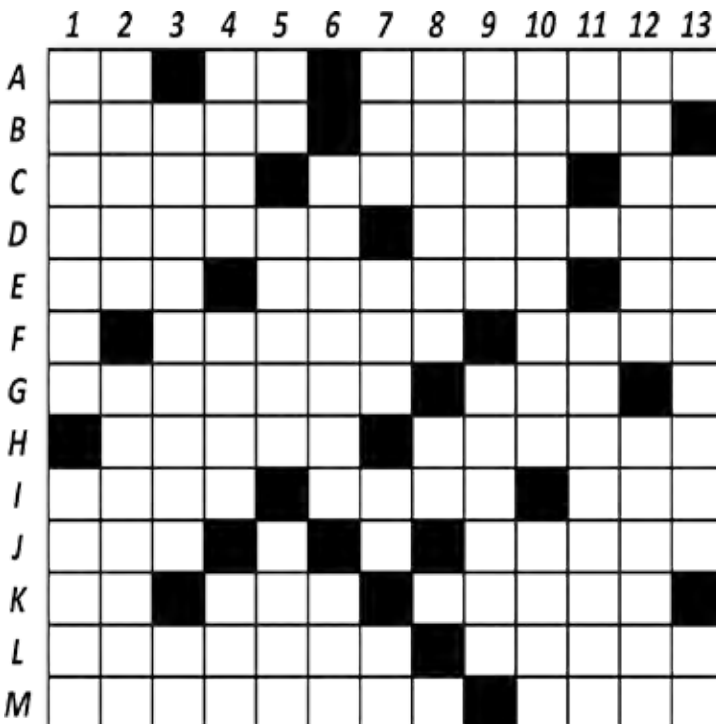
## LES MOTS CROISES de Loulou

### HORIZONTALEMENT

- A. Haute pression.  
Soleil.  
Deteller un âne.
- B. Association volontaire de travailleurs.  
Valables.
- C. Non métal solide.  
Interrupteur.  
Valables.
- D. Chamois.  
Nacrée.
- E. Blé romain.  
Récit d'aventures.  
Plaisante.
- F. Voile.  
Vrai.
- G. Joueur de foot.  
Monnaie d'Asie.
- H. Graissée.  
Mise en boîte.
- I. Rapace.  
Décin du jour.  
Vieille pièce.
- J. Saison.  
Chanteur.
- K. Conjonction.  
Dispose.  
Egare.
- L. Embrigadés.  
Cale.
- M. Pièces de tissu.  
Ville de l'Orne.

### VERTICALEMENT

- 1. Vétit.  
Nigaud.
- 2. Manière d'écrire.  
Train train.
- 3. Félonie.  
Grand axe.
- 4. Raire.  
Premier venu.  
Parole.
- 5. Métal léger.  
Destitue d'un poste.  
Poilu.
- 6. Désires.  
Rappel flateur.
- 7. Pénible.  
Hardi.  
Langue.  
Pronom.
- 8. Eventre.  
Grec.
- 9. Boisson.  
Espèces.
- 10. Fières.  
Dieu de l'amour.
- 11. Règle.  
Ecoutée.
- 12. Souhaite.  
Prête l'oreille.
- 13. Gardien de nuit.  
Annonce la spécialité.



## RECETTE des araignées mutantes d'Halloween

■ Temps de préparation : 10 minutes

■ Temps de cuisson : 12 minutes

■ Ingrédients (pour 12 araignées) :

- 120 g de farine
- 50 g de sucre
- 60 g de beurre
- 40 g de chocolat
- 1 oeuf
- 2 cuillères à café de levure chimique
- 30 g de sucre glace
- 150 g de ricotta
- 1 cuillères à café de cacao
- bonbons scoubidou multicolores



■ Préparation de la recette :

Demande à un adulte de faire préchauffer le four à 170°C (thermostat 5-6). Fais fondre le chocolat et le beurre au bain-marie. Hors du feu, ajoute le sucre, mélange et laisse tiédir. Une fois le mélange choco/beurre tiède, ajoute la farine et la levure, et mélange bien. Forme 24 petits tas ronds sur du papier cuisson posé sur une plaque de four. Demande à un adulte de mettre au four pour 12 minutes. Pendant ce temps mélange la ricotta, le cacao et le sucre glace. Une fois les ronds au chocolat cuits et refroidis, en tartiner la moitié d'une bonne épaisseur de pâte. Coupe des petits tronçons de Scoubidou, 8 par araignées et dispose-les sur la pâte afin de représenter les pattes des araignées. Puis pose une autre moitié de gâteaux dessus, face bombée vers le haut.

La touche finale sera de déposer deux petits points de pâte à la ricotta sur le gâteaux du dessus ainsi que deux tout petits morceaux de scoubidou pour former les yeux et rendre vivantes tes araignées mutantes !

### SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	R	O	C	■	A	C	C	R	U	■	M	U	R
B	I	N	E	S	■	E	L	I	R	A	I	■	N
C	S	T	R	A	S	■	I	M	I	T	E	E	S
D	E	■	D	U	E	G	N	E	■	T	N	P	■
E	R	E	A	R	M	E	■	S	P	I	N	A	L
F	■	G	N	E	I	S	S	■	U	S	E	R	A
G	D	R	■	E	S	T	O	N	I	E	■	S	U
H	R	E	P	S	■	E	C	O	S	S	E	■	Z
I	A	N	E	■	U	S	I	N	E	■	T	R	E
J	K	A	P	O	K	■	E	S	S	A	I	E	■
K	K	■	E	B	A	T	T	E	■	G	R	E	A
L	A	S	■	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S
M	R	E	L	I	E	F	■	S	U	R	E	■	E



# Informations Pratiques

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Téléphone 04 76 68 07 33  
 Fax 04 76 78 32 18  
 Email [mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)  
 Ouverture au Public  
 Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30  
 Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle 04 76 08 31 02  
 Ecole Primaire 04 76 68 12 85

**SAMU et Centre Anti-Poison**  
 (en cas d'urgence) 15  
**Gendarmerie** 17  
**Pompiers** 18  
**Urgences Médicales** 08 10 15 33 33  
**Urgences depuis un Portable** 112  
**Maison Médicale de Garde de Vizille** 15

## PHARMACIES DE GARDE

N° National 3915 (0,15 € /minute) ou [www.3915.fr](http://www.3915.fr)

25/10/15	ORSET	Vizille
01/11/15	BOUTILLON	Tavernolles
08/11/15	CHEVALLIER	Haute-Jarrie
11/11/15	ORSET	Vizille
15/11/15	ORSET	Vizille
22/11/15	BOUTILLON	Tavernolles
29/11/15	BONNET	Jarrie
06/12/15	COCOLOMB	Uriage
13/12/15	ROMEO	Vaulnaveys le Haut
20/12/15	ESPIE	Champ sur Drac
25/12/15	ROMEO	Vaulnaveys le Haut
27/12/15	MABBOUX	Vizille
01/01/16	CHAPUIS & FODERE	Vizille

## PERMANENCES ARCHITECTURALES

■ le jeudi 10 décembre en mairie

Merci de prendre rendez-vous avec :  
**Fanny Charron** Service Urbanisme,  
 Grenoble-Alpes Métropole

Tél. 04 76 59 28 50  
 Mél. [fanny.charron@lametro.fr](mailto:fanny.charron@lametro.fr)

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

■ le jeudi 22 octobre 2015

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, **vous devez vous inscrire au plus tard le lundi précédent le jour de la collecte, en appelant le 0800 500 027** (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

## HORAIRES DÉCHETTERIES

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
Lundi	13h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Mercredi	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
Jeudi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Vendredi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Samedi	8h-18h	8h-18h	8h-18h



COMITÉ DES FÊTES  
NOTRE DAME DE  
MÉSAGE

# PAËLLA DANSANTE !!

Samedi 5 décembre 2015  
à 19h30



**Paëlla + dessert**  
**14€/adulte**  
**7€/enfant**  
**jusqu'à 10 ans**  
**Buvette**



**Salle Polyvalente,**  
**À l'issue de la projection du film *Les Minions***

Nombre de places limité ! Paëlla et soirée dansante sur réservation

Coupons de réservation à déposer dans la boîte à lettres (celle du Comité des Fêtes se trouve sur la place de la mairie) OU à envoyer au Comité de Fêtes de Notre Dame de Mésage, Place de la Mairie 38220 Notre Dame de Mésage, accompagné impérativement de votre règlement :

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....

Nombre d'adultes : ..... x 14€ = ..... € Nombre d'enfants : ..... x 7€ = ..... € TOTAL : ..... €



## MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie  
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone **04 76 68 07 33**

Fax **04 76 78 32 18**

[mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)

---

### OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi **13H30 / 17H30**

Mardi **13H30 / 18H00**

Jeudi **13H30 / 17H30**

Vendredi **13H30 / 18H00**

Samedi **Fermé**

En dehors de ces horaires,  
vous pouvez laisser un message  
sur le répondeur de la Mairie.

---

**Notre Dame de Mésage au fil des pages**

Dépôt légal 3ème trimestre 2015

Responsable de Publication : Tonino TOIA

Comité de rédaction : Commission Communication

Réalisation technique : RIFF Graphisme & Illustration

Impression: Mairie

Tirage : 520 exemplaires

---